

Rapport n°5 :

Rapport annuel ANR 2019 du programme ISITE-BFC

Rapporteur (s) :	Alain DEREUX Coordinateur du projet ISITE-BFC
Service – personnel référent	Antoine PERRIER-CORNET Chargé du suivi administratif du projet ISITE-BFC
Séance du Conseil d'administration	16 juillet 2020

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

Rapport

L'article 7.1.1 alinéa 1 de la convention attributive d'aide n° ANR-15-IDEX-0003 prévoit que « *L'Établissement porteur adresse annuellement, sous format électronique communiqué à l'ANR un compte rendu intermédiaire sur l'état d'avancement du Projet, comprenant notamment le positionnement du Projet par rapport à la trajectoire définie en Annexe 4* ».

Ledit compte rendu sur l'état d'avancement du projet ISITE-BFC pour l'année 2019, remis à l'ANR le 9 juin 2020, est joint en annexe.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre connaissance du rapport annuel ANR 2019 du projet ISITE-BFC.

	<h2 style="margin: 0;">Volet 1</h2> <h2 style="margin: 0;">Compte-Rendu 2019</h2>	
<h1 style="margin: 0;">Initiative pour le SITE Bourgogne Franche-Comté</h1> <h1 style="margin: 0;">ISITE-BFC</h1> <p style="margin: 0;">Rapport couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2019</p> <p style="margin: 0;">Date de la notification de la convention attributive d'aide : 2017</p>		

TITRE DE L'INITIATIVE	Initiative pour le SITE Bourgogne Franche-Comté. Acronyme : ISITE-BFC
MOTS CLÉS	<p>Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents <i>Matériaux et processus avancés</i> : (nano)matériaux et composites, chimie durable, films minces structurés, surfaces fonctionnalisées, fabrication des micro/nanomatériaux, métaux pour composants de l'industrie nucléaire. <i>Systèmes intelligents intégrés et composants sous-jacents</i> : micro/nanotechnologies/robotique, (nano)photonique non linéaire, nouveaux paradigmes informatiques, phononique, composants temps-fréquence, capteurs. <i>Énergie à hydrogène, cogénération d'énergie électrique et thermique</i> : matériaux et systèmes de génération d'électricité (stationnaires, transports, micro-réseaux), systèmes de conversion électrique et thermique.</p> <p>Territoires, Environnement, Aliments Approche multidisciplinaire intégrée pour une transition socio-écologique <i>Territoires durables – Complexité et processus de transition</i> : territoires en évolution ; aménagement du territoire ; systèmes démographiques ; changements à long terme ; coopération économique et sociale. « <i>Livelsystem</i> » et <i>processus de transformation environnementale, agro-écologie</i> : services écosystémiques ; systèmes de culture ; politiques environnementales ; dynamique environnementale ; systèmes socio-écologiques. <i>Innovation au sein de chaînes alimentaires intégrées – production et comportements</i> : production agroalimentaire ; produits alimentaires innovants ; comportements et aliments ; terroirs, qualité et savoir-faire.</p> <p>Soins individualisés et intégrés <i>Santé</i> : pharmaco-imagerie, théranostique, lipoprotéines, immunologie, inflammation, oncologie, oncogénétique, lipides, troubles génétiques et du développement. <i>Technologies des systèmes intelligents innovantes</i> : distribution de médicaments, micro-laboratoires sur puces (« lab-on-chip »), nouvelles sondes d'imagerie. <i>Sciences cognitives</i> : stimulation cognitive, réhabilitation, plasticité neuronale, ergonomie, réalité virtuelle. <i>Sciences humaines et sociales</i> : commerce et économie, communication, éthique médicale, sociologie.</p>
ÉTABLISSEMENT PORTEUR	Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)
SITE WEB DE L'INITIATIVE	http://www.ubfc.fr/excellence/isite-bfc/

COORDINATEUR	
NOM, PRÉNOM	Prof. DEREUX Alain
TÉLÉPHONE	06 14 39 19 16
COURRIEL	alain.dereux@ubfc.fr
DATE DE RÉDACTION	09/06/2020

Table des matières

1. COMPTE-RENDU 2019.....	3
1.1. RÉSUMÉ DU PROJET.....	3
2. INDICATEURS COMMUNS À TOUTES LES INITIATIVES.....	7
2.1. ATTRACTIVITÉ / RESSOURCES HUMAINES.....	8
2.1.1. POST-DOCTORANTS.....	8
2.1.2. RECRUTEMENT (PERSONNELS TEMPORAIRES).....	9
2.1.3. RECRUTEMENT (PERSONNELS PERMANENTS).....	10
2.2. RECHERCHE	11
2.2.1. RECONNAISSANCE SCIENTIFIQUE.....	11
2.2.2. PROJETS FINANCÉS.....	11
2.3. FORMATION	12
2.3.1. FORMATIONS FINANCÉES.....	12
2.3.2. ÉTUDIANTS EN MASTER – ATTRACTIVITÉ EN MASTER.....	13
2.3.3. DOCTORANTS ET DOCTEURS.....	14
2.4. IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	15
2.4.1. NOUVEAUX PARTENARIATS ÉCONOMIQUES*.....	15
2.4.2. VALORISATION - INNOVATION.....	16
2.4.3. RESSOURCES PROPRES *.....	16
2.5. RAYONNEMENT INTERNATIONAL.....	17
2.5.1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES *.....	17
2.5.2. DIPLÔMES DÉLIVRÉES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL*.....	18
2.5.3. CLASSEMENTS INTERNATIONAUX.....	19
2.6. ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES.....	20
3. INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'INITIATIVE.....	21
4. COFINANCEMENT PAR ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES.....	22
5. DONNÉES FINANCIÈRES LIÉES À LA SCIENCE OUVERTE.....	25
6. VALIDATION.....	26

1. COMPTE-RENDU 2019

1.1. RÉSUMÉ DU PROJET

Faits marquants de l'année 2019. Cette partie sera actualisée chaque année. On précisera en particulier l'attention portée à la prise en compte des notations et recommandations du jury. Cette prise en compte devra, s'il y a lieu, se traduire en actions décrites dans les rubriques suivantes. Maximum 2 pages. (8400 caractères). Ce résumé pourra être rendu public.

Le projet ISITE-BFC réunit 16 partenaires :

- Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), porteur du projet ISITE-BFC.
- Les 7 établissements membres de l'UBFC : Université de Bourgogne (uB), Université de Franche-Comté (UFC), Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), AgroSup Dijon, Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et de Microtechniques (ENSMM), Burgundy School of Business (BSB) et l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers.
- 4 organismes nationaux de recherche actifs en Bourgogne Franche-Comté (BFC) : l'INRAE, le CNRS, l'INSERM et le CEA.
- 4 établissements de santé implantés en BFC : le CHRU Besançon, le CHU Dijon, le Centre Georges François Leclerc (CGFL, Centre de Lutte Contre le Cancer) et l'Établissement Français du Sang (EFS).

ISITE-BFC a pour but de propulser l'université-cible du projet UBFC sur la scène internationale. UBFC représente en BFC une communauté de 67 000 étudiants et 8 800 personnels dont 2 200 enseignants-chercheurs actifs dans 51 laboratoires de recherche. Le contrat de site a été signé en avril 2017 et inscrit également l'ISITE-BFC dans ses objectifs stratégiques.

En automne 2016, un engagement important prévu dans le projet ISITE-BFC pour la trajectoire de l'UBFC a été respecté en donnant pour instruction de soumettre les projets ANR et H2020 en y définissant UBFC comme porteur légal. Depuis 2017, il s'est concrétisé par le portage par l'UBFC de 89 projets ANR et 21 projets H2020.

Depuis 2016, les messages à l'attention de la communauté des enseignants-chercheurs ont été multipliés pour les inciter à appliquer la signature scientifique unique UBFC. Sur la période 2018-2019, ce taux a dépassé 75 %. En juin 2019, 149 publications recensées dans Web of Science remercient ISITE-BFC.

Désormais, chaque personnel membre d'un établissement membre de l'UBFC ou d'un organisme national de recherche travaillant dans une des UMR du site dispose d'une adresse de courrier électronique du type prenom.nom@ubfc.fr.

Après sélection du projet en janvier 2016, le Comité de Pilotage d'ISITE-BFC a aussitôt élaboré un plan d'utilisation des fonds sur un nombre réduit d'outils par rapport à ceux prévus dans le projet amendé et a configuré tous les détails d'un 1er appel à projets internes (AAP1) au consortium publié en septembre 2016. Cet appel à projets a été suivi de 2 autres publiés en septembre 2017 (AAP2) et septembre 2018 (AAP3). Au

total en 3 ans, 282 projets ont été soumis par la communauté. Les canevas des dossiers à soumettre imposaient de lister les effectifs potentiellement concernés. Avec une moyenne supérieure à 10 personnels concernés par soumission, on peut estimer que près de 1000 membres du personnel ont été impliqués dans l'élaboration des projets soumis lors de chaque appel à projets. Les projets ont été évalués par des experts internationaux. Au terme des 3 appels à projets, le Conseil Stratégique du Projet constitué de 9 personnalités internationales a sélectionné 80 projets et a recommandé de négocier 13 tenure tracks sur 22 profils publiés ainsi que 2 coaches sur 2 profils publiés menant respectivement au recrutement de 8 tenure tracks et de 2 coaches. La répartition du budget sur la base des appels à projets internes est résumée dans le tableau ci-dessous. Le reste du financement a été alloué à des actions d'internationalisation du site, au développement du campus numérique, à la promotion de la marque UBFC et à la gestion du projet.

Budgets alloués aux projets sélectionnés par AAP internes au consortium (k€) par le COPIL ISITE-BFC (Situation au 01/06/2020)				
	AAP1 (2017)	AAP2 (2018)	AAP3 (2019)	TOTAL
Masters en langue anglaise	1 700	675	1 800	4 175
MOOC	25			25
Projets avec 30 entreprises partenaires dont 21 en BFC	1 209	1 901	2 317	5 427
Projets Blancs	600	2 100		2 700
Projets Interdisciplinaires	600	450		1 050
Projets Emergents (reconfiguration des projets blancs et interdisciplinaires)			1 500	1 500
Projets intégrés			1 300	1 300
Grants individuels pour chercheurs juniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC	900	720		1 620
Grants individuels pour chercheurs seniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC		1 200	800	2 000
Tenure Tracks : Grants individuels de 3 ans pour chercheurs recrutés sur le marché international avec engagement de soumission à l'ERC par le lauréat et engagement de publication d'un poste permanent par un membre du consortium ISITE-BFC dans les 3 ans.		900	2 700	3 600
Recrutements de « Joint Professor » à temps partiel (« double appointment scheme ») senior réputés qui chacun encadreront (coach) la soumission de au moins 2 ERC par des chercheurs juniors employés par l'un des membres du consortium ISITE-BFC		600	600	1 200
TOTAL	5 034	8546	11 017	24 597

Dans le cas particulier des projets avec des entreprises partenaires, le tableau ci-dessous démontre la capacité du consortium ISITE-BFC à impliquer des entreprises de la Région BFC qui financent leurs propres participations aux projets de recherche menés conjointement avec des acteurs du consortium.

	21 Entreprises en BFC	9 Entreprises hors BFC
AAP 1 5 entreprises en BFC	Scoder (25) Dijon Céréales (21) Artemis (21) Tech-Power-Electronics (25) PSA Peugeot-Citroën (25)	
AAP 2 8 entreprises en BFC 3 hors BFC	IxBlue (25) Smartesting (25) Delfingen (25) Parkeon (25) Neotiss (21) CASIS (21) Oncodesign (21) Diaclone (21)	Gorgy Timing (38) Easy Global Market (06) NextPac (57)
AAP3 8 entreprises en BFC 6 hors BFC	Inovyn (39) Covalab (21) Frecnsys (25) Territoire Digital (25) PSA- Peugeot-Citroën (25) Atol Consulting & Development (21) Webdrone (21) Safran (71)	Annealsys (34) Qualcomm (06) Serpul (69) Intera (69) Ethera (38) Groupe Roullier : Agro Innovation International (35)

Un effet d'entraînement important des AAP internes au consortium a été constaté au niveau de l'instrument « Masters internationaux dispensés en langue anglaise ». Le plan initial prévoyait d'ouvrir 9 de ces masters en 4 ans. En septembre 2017, 5 parcours de master de ce type ont accueilli 102 étudiants. Depuis septembre 2019, 16 masters de ce type accueillant 317 étudiants sont opérationnels. Le pourcentage d'étudiants internationaux dans ces masters est passé de 37 % en 2017 à 62 % en 2019. Les étudiants internationaux proviennent d'environ 50 pays. A notre connaissance, UBFC est un exemple unique en France de conversion massive de Masters recherche en langue anglaise dans un but d'internationalisation. Ceci atteste que la communauté s'investit dans la construction d'une offre de formation attractive à l'échelle du site et sous portage UBFC grâce à ISITE-BFC. Tous ces masters impliquent plusieurs établissements de l'UBFC et sont soutenus par des actions au niveau international : promotion dans des salons internationaux, négociations d'accords de partenariat pour favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante ainsi que les double diplômes.

D'autre part, UBFC a obtenu fin 2016 un projet de développement de Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), « *Expérimentation Pilotes FTLV* », impliquant tous les établissements membre, projet mis en oeuvre dès 2017. En 2017, le projet EIPHI adossé au Labex ACTION et porté par UBFC apparaît dans la première liste des lauréats d'Ecoles Universitaires de Recherche (EUR). La même année le NCU RITM-BFC soumis par UBFC et capitalisant sur l'IDEFI Talent Campus est lauréat du PIA3. L'EUR et le NCU ont démarré leurs activités en 2018. RITM-BFC prend le relais de ISITE-BFC en matière d'innovation pédagogique au niveau licence. Pour l'un des axes prioritaires de ISITE-BFC, l'EUR EIPHI prend le relais de ISITE-BFC au niveau de l'articulation master-doctorat. La réponse du consortium à l'AAP SFRI (InteGrate, 2020) ambitionne qu'aux 2 autres axes prioritaires de ISITE-BFC correspondent 2 autres EUR : Transbio et Intherap, ce dernier étant

prévu pour être couplé à la prolongation de 5 ans du LABEX LIPSTIC obtenue en 2019. La réponse du consortium à l'AAP IDEES ambitionne d'accompagner ISITE-BFC et SFRI InteGrate sur des fonctions supports cruciales : renforcement de la promotion internationale et du sentiment d'appartenance à UBFC, montée en charge du réseau d'alumni étendu à tous les membres de UBFC, infrastructure informatique et logicielle.

Remarques sur les indicateurs fournis

Le nombre de publications dans les 10% les plus cités a été remplacé par celui figurant dans les 1 % (seules données en accès libre dans Web of Science)

2. INDICATEURS COMMUNS À TOUTES LES INITIATIVES

Définitions - Important

Dans les indicateurs qui suivent :

- Le « périmètre de l'Initiative » signifie l'ensemble des établissements membres du consortium portant l'Initiative ;
- Les « crédits Initiative » correspondent à la dotation PIA dédiée à l'Initiative, excluant les dotations Labex, Idefi et autres.
- si l'Initiative est une I-SITE, et sauf indication contraire, les données collectées ne sont relatives qu'aux thématiques de l'Initiative.

Toutes les données sont renseignées en année civile. Sauf indication contraire, les données à fournir sont celles liées à l'année pour laquelle est établi le suivi (par exemple suivi 2019 qui est établi en 2020) ; cette année est nommée « année de suivi ».

Toutes les données financières sont à exprimer en k€.

NP signifie « non pertinent ».

Remarques

De façon générale, quand vous avez une difficulté à respecter strictement une définition, il est important de le signaler dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel et de ne pas fournir de données non fiables. Toutefois, dans certains cas signalés plus loin, vous pouvez transmettre des valeurs dont vous êtes certains qu'elles sont minimales. Tant que l'université cible n'est pas créée, et s'il n'existe pas d'établissement la préfigurant (voir ci-dessous) les données associées à quelques indicateurs n'existent pas. Ne pas mentionner de valeur dans les cases correspondantes. S'il existe un établissement qui préfigure l'université cible, celui-ci devra avoir été décrit dans le rapport qui, avec les valeurs des indicateurs, constitue le compte rendu annuel.

2.1. ATTRACTIVITÉ / RESSOURCES HUMAINES

2.1.1. POST-DOCTORANTS

Les post-doctorants sont des personnels recrutés sans objectif a priori d'embauche définitive à la fin de leur contrat. On ne recense ici que les post-doctorants dont les salaires sont financés ou cofinancés avec les crédits Initiative, quelle que soit leur unité d'affectation, dans ou hors Labex. Les recrutements opérés grâce à des financements 100% Labex ne sont pas pris en compte.

	Nombre
POST-DOCTORANTS RECRUTÉS*	15
dont post-doctorants étrangers**	1

* « recrutés » signifiant que la prise de fonction s'est faite pendant « l'année du suivi ».

** de nationalité étrangère, et exerçant son activité à l'étranger au moment du recrutement. Si la condition d'exercice à l'étranger n'a pu être totalement vérifiée, l'indiquer dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel et si possible donner une estimation de l'incertitude.

2.1.2. RECRUTEMENT (PERSONNELS TEMPORAIRES)

On ne s'intéresse qu'aux recrutements effectués avec le concours des crédits Initiative, pouvant comprendre un cofinancement (par exemple, par un/des Labex) de candidats qui ne sont pas déjà des employés de membres du consortium de l'Initiative, et qui sont recrutés pour une période déterminée (une ou plusieurs années).

Les enseignants chercheurs et chercheurs juniors et seniors relevant des effectifs temporaires entrent dans deux catégories. Dans la première, on trouve les personnes pour lesquelles il est envisagé dès leur recrutement qu'elles puissent devenir des personnels permanents de l'université cible. La deuxième catégorie correspond à des scientifiques dont il est improbable qu'ils deviennent des personnels permanents. Ils peuvent être engagés à temps partiel, et ne sont pas des personnalités nommées sur les contingents « classiques » de « mois d'invités » des établissements d'enseignement supérieur avec un financement assuré par les seuls budgets de ces établissements. Ils peuvent être titulaires de postes dans des universités étrangères et recrutés dans le cadre d'une procédure de double affectation (« double appointment »).

A partir du moment où l'université cible est créée ou que l'établissement la préfigurant est en place, les recrutements effectués par un organisme de recherche avec financement de l'Initiative dans une unité mixte de recherche dont l'université ou l'établissement précité est partenaire sont assimilés à des recrutements par ces derniers.

	Junior* (a)	dont étranger**	Nombre en « tenure track »***	Senior* (b)	dont étranger **	Total (a + b)	% ****
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi par l'université cible ou par l'établissement la préfigurant	3	0	6	4	3	7	NP
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi par l'un des membres du consortium	0	0	0	0	0	0	0

* Junior = doctorat + n avec $n \leq 5$, senior = doctorat + n avec $n > 5$. Senior ou junior provenant d'établissements situés hors périmètre Initiative.

** Personnes exerçant leur activité depuis au moins 3 ans à l'étranger au moment de leur recrutement

*** Par « tenure track » on entend tout dispositif qui crée pour la personne recrutée une situation transitoire avant une titularisation en CDI ou en qualité de fonctionnaire, et qui repose sur un contrat avec des objectifs en matière de recherche et de formation sur la base desquels l'évaluation sera pratiquée à la fin de la période de « tenure track ». Si l'Initiative ne met en place aucun dispositif de type « tenure track », ne rien inscrire dans la case correspondante.

**** Pourcentage par rapport à l'effectif global des recrutements de personnels permanents effectués, selon les cas, par les établissements partenaires ou par l'université cible dans l'année de suivi.

2.1.3. RECRUTEMENT (PERSONNELS PERMANENTS)

Les enseignants chercheurs et chercheurs juniors et seniors relevant des effectifs permanents sont des personnels recrutés soit en qualité de fonctionnaires soit en CDI, avec le concours des crédits Initiative, pouvant comprendre un cofinancement (par exemple, par un/des Labex), et pour la réalisation de l'Initiative. Ils peuvent être engagés à temps partiel.

Dans le cas du recrutement d'un fonctionnaire, les crédits de l'Initiative peuvent, par exemple, soutenir la création d'un « environnement » favorisant l'activité de cette personne (achats d'équipements, salaires pour des post-doc, salaires pour des doctorants etc.), ou permettre l'attribution d'une prime à cette personne.

Comme cet indicateur vise à donner une indication sur l'attractivité, les recrutements recensés ici ne concernent que des candidats non présents dans le consortium de l'Initiative, sauf s'ils sont dans la situation 1.2 ci-dessus.

A partir du moment où l'université cible est créée ou que l'établissement la préfigurant est en place, les recrutements effectués par un organisme avec financement de l'Initiative dans une unité mixte de recherche dont l'université ou l'établissement précité est partenaire est assimilé à un recrutement par ces derniers.

	Junior* (a)	dont étranger**	Senior* (b)	dont étranger**	Total (a + b)	% ***
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi en qualité de personnels de l'université cible ou de l'établissement la préfigurant	0	0	0	0	0	0
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi par l'un des membres du consortium	0	0	0	0	0	0

* Junior = doctorat + n avec $n \leq 5$, senior = doctorat + n avec $n > 5$. Senior ou junior provenant d'établissements situés hors périmètre Initiative. Si la personne est recrutée en qualité de fonctionnaire, son grade doit être « Maître de conférence » ou « Chargé de recherche ».

** Personnes exerçant leur activité depuis au moins 3 ans à l'étranger au moment de leur recrutement, ou dans la situation correspondant au point 1.2 ci-dessus

*** Pourcentage par rapport à l'effectif global des recrutements de personnels permanents effectués par, selon les cas, l'université cible ou les établissements partenaires, dans l'année de suivi.

2.2. RECHERCHE

2.2.1. RECONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

Les indicateurs ci-dessous mesurent l'impact des diverses mesures prises par tous les acteurs pour accroître la reconnaissance scientifique.

	ERC	IUF	Prix
Nombre de distinctions * pour l'année de suivi	1	1	1
Nom des lauréats	Sarah BENCHABANE (CNRS)	Guy MILLOT (uB)	Olivier LALOUETTE (INRAE) : lauriers de l'INRA

*Il s'agit des distinctions attribuées aux enseignants-chercheurs et chercheurs dans le périmètre de l'Initiative. On compilera :

- (i) pour l'ERC, les starting grants, consolidator grants et advanced grants,
- (ii) pour l'IUF les juniors et les seniors,
- (iii) les distinctions figurant dans la liste de l'arrêté du 20 janvier 2010.

(<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021751714&dateTexte=&categorieLien=i>)

2.2.2. PROJETS FINANCÉS

Il est demandé à chaque Initiative d'élaborer des indicateurs mesurant précisément l'activité de recherche qu'elle soutient. Ces indicateurs seront à transmettre avec l'ensemble des indicateurs spécifiques attendus.

2.3. FORMATION

2.3.1. FORMATIONS FINANCÉES

On se limite aux projets financés ou co-financés à l'aide des crédits Initiative.

Les projets de formation peuvent relever de plusieurs catégories : modules de formation, parcours complet, équipements servant à plusieurs formations, innovations pédagogiques (applicables dans de nombreuses formations...). Tous ces cas sont considérés conjointement ci-dessous.*

La nature des divers projets de formation devra être explicitée dans le rapport de suivi annuel. L'objectif est ici de se focaliser sur les formations de niveau L et M. Mais si vous comptabilisez également des formations de niveau D, estimez, dans le rapport annuel, la part financière (en pourcentage) qui leur est affectée.

L'apprentissage entre dans la formation initiale.

	Nombre d'apprenants* concernés	Proportion d'apprenants** concernés par rapport au nombre d'apprenants du consortium	Durée moyenne en heures par apprenant***
Projet en formation initiale	799	1,20 %	252
Modules*, ou parcours qualifiant et non-diplômant, ou dispositifs de FTLV (hors Idefi, Idefi-N, Dune et Disrupt Campus)	120	0,18 %	4

* Par analogie avec les Idefi, un module est un enseignement d'au minimum 12 heures de quelque nature que ce soit : en présentiel ou à distance, cours magistral ou travaux pratiques, en première année de Licence ou au sein d'une école doctorale ... L'élaboration ou le fonctionnement de ce module doit bénéficier d'un soutien financier significatif (total ou partiel) de l'Initiative, y compris pour la composante RH

** Les apprenants sont les personnes suivant un enseignement : des étudiants inscrits selon APOGEE (à l'université cible ou un des autres établissements d'enseignement supérieur du site), des personnes inscrites à un MOOC, des stagiaires de formation continue ...

*** Le calcul en sera approché en rapportant la somme du nombre d'heures d'enseignement et du nombre d'heures d'usage des équipements qui ont bénéficié d'un soutien (direct ou indirect) de l'Initiative au nombre d'apprenants concernés

2.3.2. ETUDIANTS EN MASTER – ATTRACTIVITÉ EN MASTER

Le périmètre retenu concerne, pour les IDEX l'ensemble des Masters du consortium de l'Initiative, hors Master consacrés à l'apprentissage du français, et pour les I-SITE les Masters correspondant aux thématiques de focalisation de l'Initiative. Les étudiants sélectionnés auxquels il est imposé une année d'apprentissage du français sont comptabilisés.

Le terme « Master » fait référence au DIPLOME et NON AU GRADE. Les élèves des écoles (ingénieur, de commerce/management etc.) sont comptés dans les effectifs de Masters quand ils sont inscrits effectivement dans de telles filières (double inscription).

	Nombre total de candidats en M1	Nombre de candidats étrangers * (a)	Nombre d'étudiants inscrits en M1	Nombre d'étudiants étrangers parmi les inscrits en M1* (b)	% (b/a)	Nombre d'étudiants diplômés en M2	Part des étrangers* parmi les diplômés en M2
Année de suivi	22 348	4 821	3 621	745	15 %	2 113	476

	Part des étudiants inscrits en M1 provenant d'un établissement hors périmètre de l'Initiative	Part des étudiants inscrits en M1 provenant d'une université d'un pays étranger membre de l'OCDE	Part des étudiants inscrits en M1 provenant d'une université du Brésil, de Russie, d'Inde ou de Chine
Année de suivi	1 106	157	117

* Il s'agit du nombre d'étudiants de nationalité étrangère, candidats (respectivement inscrits) dans l'année dans tous les établissements membres du consortium de l'Initiative, et possédant un diplôme d'une université étrangère ; pour une I-SITE, on ne s'intéresse qu'aux formations dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE.

2.3.3. DOCTORANTS ET DOCTEURS

Le tableau suivant porte sur l'ensemble des doctorants inscrits dans les établissements de l'Initiative et relevant des thématiques de spécialisation de l'Initiative. Si cela est utile, dans le rapport annuel, une comparaison avec les valeurs des mêmes indicateurs étendus au périmètre de l'Initiative pourra être présentée.

	Nombre total de doctorants	Proportion de doctorants inscrits à l'Université cible ou l'établissement la préfigurant par rapport au nombre total de doctorants	Nombre d'étudiants étrangers* candidats à une inscription en Doctorat (c)	Nombre de doctorants étrangers* (d)	% (d/c)	Nombre total de docteurs
Année de suivi	1 608	100 %	702	340	48 %	315

* Il s'agit d'étudiants de nationalité étrangère et possédant un diplôme d'une université étrangère ; pour une I-SITE, on ne s'intéresse qu'aux formations dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE.

Dans le tableau qui suit, un doctorant financé est, par définition, une personne inscrite dans les établissements de l'Initiative, dont le sujet de thèse relève des thématiques de l'Initiative, et dont le salaire est en totalité ou en partie assuré par les crédits Initiative..

	Nombre de doctorants financés (a)	Nombre de doctorants financés avec cofinancement extérieur* (sous-ensemble de a)*	Nombre de doctorants rémunérés ou boursiers, hors financement de l'Initiative, hors financement des membres du consortium et hors financement des autres projets PIA ** (b)	Pourcentage que représente (a)+ (b) par rapport au nombre total de doctorants	Proportion de doctorants inscrits à l'Université cible ou l'établissement la préfigurant par rapport au nombre total de doctorants
Année de suivi	57	6	1 049	69 %	100 %

* Le cofinancement doit provenir d'entreprises (y compris via le dispositif CIFRE), de fonds de collectivités, de l'Europe, d'agences de financement ou fondation, d'universités étrangères... Les cofinancements par d'autres projets du PIA sont donc exclus.

** Ces autres financements proviennent des entreprises (y compris via le dispositif CIFRE), de fonds de collectivités, de l'Europe, etc. Ils incluent les bourses et salaires versés par des gouvernements étrangers, mais excluent les contrats doctoraux « classiques » des établissements membres du consortium.

*** Le « nombre total de doctorants » provient du tableau précédent

2.4. IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

On s'intéresse aux relations socioéconomiques dans le périmètre de l'Initiative.

2.4.1. NOUVEAUX PARTENARIATS ÉCONOMIQUES*

Un « nouveau partenariat » se traduit par un enrichissement des relations avec le monde économique, et peut prendre de multiples formes : renforcement d'un partenariat existant, par exemple via un nouveau contrat ou un contrat-cadre avec une entreprise déjà partenaire, élargissement des relations, par exemple via un contrat avec une entreprise qui est un nouveau partenaire, etc. Ce partenariat doit avoir été possible grâce aux crédits de l'Initiative, ou a minima d'un soutien. Pour une I-SITE, les partenariats recensés doivent être dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE ou correspondre à un effet induit par une action dans les thématiques de l'I-SITE. Si cette contrainte est difficile à observer, vous pouvez fournir des valeurs qui représentent au minimum les résultats obtenus et le signaler dans le rapport annuel. Les Initiatives qui voudront montrer leur impact sur leur territoire, pourront, dans le rapport annuel, donner les chiffres des partenariats liés aux entreprises régionales, selon les catégories d'entreprises. Par entreprise régionale on entendra une entreprise dont le siège social est dans la région ou qui a été créée dans la région et dont le siège social a pu être transféré en particulier suite à une acquisition-intégration.

Si nécessaire, il pourra être fait état dans le rapport annuel de partenariats remarquables avec d'autres acteurs du secteur socioéconomique que les entreprises : associations, fondations, etc.

	Nombre avec des TPE et PME	Nombre avec les autres entreprises	Volume financier total des contrats de partenariat et des apports des partenaires industriels
Nouveaux partenariats impliquant ensemble plusieurs membres (au moins 2) du consortium de l'Initiative**	6	2	7 554 k€
Nouveaux partenariats impliquant l'université cible ou l'établissement la préfigurant	7	4	9 375 k€
Total des partenariats actifs***	7	4	9 375 k€

* Les partenariats entre membres de l'initiative sont exclus. Un partenariat avec un acteur socioéconomique peut prendre diverses formes : un accord cadre, un contrat de recherche partenariale, un projet de type public-privé subventionné (Europe, ANR...)

** L'accord de partenariat a été signé dans l'année par tous les membres impliqués dans ce partenariat et doit avoir bénéficié d'un soutien de l'Initiative ; si le consortium comprend au moins deux établissements d'enseignement supérieur (écoles ou université), au moins deux d'entre eux doivent être impliqués

*** Les partenariats impliquant au moins un membre de l'Initiative sont comptés.

2.4.2. VALORISATION - INNOVATION

Pour une I-SITE, les différentes opérations recensées ci-dessous doivent être dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE, ou correspondre à un effet induit par une action dans ces thématiques. Si cette contrainte est difficile à observer, vous pouvez fournir des valeurs qui représentent au minimum les résultats obtenus et le signaler dans le rapport annuel.

Nombre de brevets déposés dans l'année*	Nombre de start up créées dans l'année par des personnels ou des étudiants** des membres du consortium de l'Initiative	Nombre de licences concédées à des tiers par des membres du consortium de l'Initiative	Nombre d'opérations de valorisation ou pré-valorisation soutenues par l'Initiative***
52	30	8	23

* Il s'agit de brevets (ou de COV ou de logiciels en APP) déposés par les membres du consortium de l'Initiative

** Y compris les projets labellisés dans le cadre du dispositif Pepite. Un diplômé de l'année précédente est assimilé à un étudiant.

*** Y compris des apports en capital dans des start-up créées par des personnels ou des étudiants des membres du consortium de l'Initiative.

2.4.3. RESSOURCES PROPRES *

On s'intéresse aux ressources propres sur le périmètre de l'Initiative et pour l'université cible. L'Initiative doit s'assurer que la notion de ressources propres est unique ; elle doit la mettre en place si les membres dans le périmètre de l'Initiative en ont des définitions différentes.

Montant des ressources engendrées par la PI (en k€)**	Montant des ressources propres engendrées par la FTLV (en k€) ***	Montant des autres ressources propres, hors PI et FTLV (en k€)****	Revenus pour les membres du consortium de l'Initiative/Revenus pour l'université cible *****
363	14 338	95 324	Division par zéro

* De l'année de suivi; dans le cas de ressources pluriannuelles il ne faut comptabiliser que la part de l'année

** Hors frais de gestion et de protection de la PI. Ne pas inclure les subventions (Europe, ANR, Région...). La PI peut avoir été transférée à la SATT. Les revenus de la PI peuvent bénéficier à la SATT et/ou aux membres du consortium de l'Initiative.

*** Les revenus associés à la FTLV n'incluent pas la taxe d'apprentissage.

**** Par exemple les contrats de recherche avec le secteur socioéconomique. Ce montant englobe les fonds levés par les fondations.

***** On appelle revenus la somme des ressources propres des trois colonnes de gauche.

2.5. RAYONNEMENT INTERNATIONAL

2.5.1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES *

Les valeurs ci-dessous sont à fournir sur le périmètre de l'Initiative.

Si vous ne disposez pas du moyen de comptabiliser les publications dans les 10% les plus cités, vous pouvez fournir le nombre de celles figurant dans le premier centile (1%), et en faire la remarque dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel.

Dans le cas d'une I-SITE, et si vous en avez la capacité, vous êtes invités à insérer dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel le même tableau que ci-dessous mais seulement sur les thématiques de spécialisation de l'I-SITE.

	Nombre*	Nombre dans les 1% les plus cités***	Nombre de co-publications avec des établissements étrangers
Publications sous le sceau unique de l'université cible	2076 (c)	80 (a')	1 104
Publications sous le sceau conjoint de l'université cible et des établissements d'enseignement supérieur membres de l'Initiative	0 (d)	0 (a'')	0
Pourcentage des publications observant la charte de signature****			
		75,71 %	53,18 %
Proportion des plus cités *****			
		0,039 (a'+a'') / (c+d)	Nombre dans les 1% les plus cités de publications sous le sceau unique de l'université cible + Nombre dans les 10% les plus cités de publications sous le sceau conjoint de l'université cible et des établissements d'enseignement supérieur membres de l'Initiative) / (Nombre de publications sous le sceau unique de l'université cible + Nombre de publications sous le sceau conjoint de l'université cible et des établissements d'enseignement supérieur membres de l'Initiative)

* Les publications retenues doivent répondre aux critères du HCERES. Liberté est laissée aux Initiatives pour le choix des bases de publications considérées, à condition d'en donner les noms.

*** Analyse pour l'année en cours des publications parues dans les 3 années précédentes.

**** Signature unique ou commune, selon le cas qui doit être précisé dans le texte du compte rendu. Les publications retenues sont celles concernées par la charte, donc parues soit sous le sceau unique de l'université cible soit sous le sceau conjoint de l'université cible et des établissements d'enseignement supérieur du consortium.

***** Il s'agit d'une approximation de la proportion

2.5.2. DIPLÔMES DÉLIVRÉS EN PARTENARIAT INTERNATIONAL*

	Nombre de spécialités de Master organisées en partenariat international ** (a)	Nombre total de spécialités de Master (b)	% (a/b)	Nombre de diplômes de Doctorat délivrés en cotutelle *** (c)	Nombre total de diplômes de Doctorat délivrés (d)	% (c/d)
Année précédant celle de la signature de la convention de préfinancement	7	74	9 %	35	344	10 %
Année de suivi	15	84	18 %	47	315	15 %

*Il s'agit de diplômes délivrés dans le périmètre de l'Initiative

** Il s'agit de réelles co-diplomations au sens de la circulaire n° 2011-009 du 11 mai 2011 relative aux modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes dans le cadre d'un partenariat international. Pour une I-SITE, on ne s'intéresse qu'aux formations dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE

*** arrêté de janvier 2005 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021751714&dateTexte=&categorieLien=id>

Si, dans le périmètre de l'Initiative, il existe des parcours internationaux hors Masters soutenus par les crédits Initiative, il est possible de les citer dans la section « Recherche, formation, valorisation » du rapport annuel.

2.5.3. CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

Deux classements doivent être renseignés : Shanghai et Leiden.

Si vous avez besoin de « rouvrir » la saisie pour les années 2017 et 2018 afin de fiabiliser les données précédemment fournies, prévenir la/le CPS en charge du suivi de votre Initiative.

Classement de Shanghai (ARWU)	Global	Thématique (préciser les thématiques)
2019 : rang de l'établissement portant la signature unique des publications	Néant	Néant
2019 : liste des membres de l'Initiative qui sont classés avec leurs rangs	Université de Bourgogne (601-700)	<p>Université de Bourgogne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Food Science & Tech (76-100) - Agricultural Sciences (151-200) - Atmospheric Sciences (301-400) - Mathematics (201-300) - Chemistry (401-500) - Earth Sciences (401-500) - Ecology (401-500) - Clinical Medicine (401-500) - Public Health (401-500) - Human Biological Sci. (401-500) <p>Université de Franche-Comté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Earth sciences (301-400) - Ecology (301-400) - Mathematics (401-500)

Classement de Leiden (CWTS)	Liste des thématiques pour lesquelles une distinction est obtenue
2019 : thématiques pour lesquelles l'établissement portant la signature unique des publications est distingué	Néant
2019 : liste des membres de l'Initiative qui sont primés avec leurs thématiques	<p>Université de Bourgogne (rankings using fractional counting / no Min. publication output)</p> <p>All Sciences : Rank = 458 (PP top 10 %) ; Rank = 956 (P).</p> <p>Biomedical & Health Sciences : Rank = 362 (PP top 10 %) ; Rank = 656 (P).</p> <p>Life & Earth Sciences: Rank = 292 (PP top 10 %) ; Rank = 762 (P).</p> <p>Math & Computer Sciences: Rank = 597 (PP top 10 %) ; Rank = 681 (P).</p> <p>Physical Sciences & Engineering : Rank = 478 (PP top 10 %) ; Rank = 812 (P).</p> <p>Social Sciences & Humanities : Rank = 695 (PP top 10 %) ; Rank = 664 (P).</p>

2.6. ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

On s'intéresse à la ventilation de la seule dotation PIA dédiée à l'Initiative pour l'année de suivi.

Le tableau ci-dessous reprend les rubriques des annexes financières accompagnant le dossier de sélection et l'annexe 3 de la convention attributive d'aide.

Dépenses ISITE-BFC Année 2019	Part en % des crédits Initiative (le total doit faire 100 %)	Montants (€)	Détail des postes de dépenses
Recherche	38,5	2 615 296,58	Projets blancs, interdisciplinaires, émergents, UBFC junior et senior fellowships
Formation	13	898 877,73	Masters UBFC Bourses pour mobilités sortantes d'étudiants
Valorisation/Innovation	18	1 222 968,35	Projets avec entreprises partenaires
Attractivité	22	1 491 592,3	Tenure tracks, Coaches, Bourses pour mobilités entrantes d'étudiants
Rayonnement international	2	127 257,24	Promotion internationale des masters et écoles doctorales d'UBFC
Vie étudiante	0	0	Alumni (actions engagées - paiement sur 2020)
Structuration et gouvernance	6,5	438 228,84	WP1 (Management) WP6 (Vie de Campus)
Autre	0	0	
Total	100 %	6 794 221,03	

3. INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'INITIATIVE

On proposera les indicateurs chiffrés (**5 au maximum**) les plus appropriés à apprécier la performance du projet du point de vue de l'innovation. Pour ce faire, compléter et joindre le tableau des indicateurs spécifiques.

Pour télécharger le fichier vierge : [Cliquer ICI](#)

Une fois les informations renseignées charger le fichier au format Excel (*.xlsx*) en cliquant sur le lien "**Envoyer des fichiers**" ci-dessous.

Veuillez envoyer un fichier

Il est obligatoire de joindre le document pour soumettre votre rapport. Si vous n'avez aucune information à renseigner, merci de joindre le document vide.

Tableau à compléter avec 5 indicateurs spécifiques de l'IDEX-ISITE **maximum** (nom et chiffres associés pour les périodes 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017)

ISITE-BFC								
#	Nom de l'indicateur	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
1	Projets Européens portés par l'Université cible UBFC	0	0	0	0	4	9	21
2	Projets ANR portés par l'Université cible UBFC	0	0	0	0	20	53	89
3	Nombre de parcours de Masters dispensés en anglais au sein du consortium	7	7	8	8	12	17	17

4. COFINANCEMENT PAR ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

An initial	Etablissement Porteur / Partenaire ayant obtenu le financement	Type co-financeur *	Nom co-financeur	Nature / Objet du financement **	Montant sur lequel le cofinanceur s'est engagé sur la durée du projet (en €)	Montants perçus en 2017 (€)	Montants perçus en 2018 (€)	Montants perçus en 2019 (€)	Montants perçus en 2020 (€)
2017	UBFC	PUBLIC-COLLECTIVITES	Région BFC	Monétaire / Deux « UBFC Junior Fellowships »	259 063,00	33 963,75	70925,75	33 963,75	
2017	UBFC	PUBLIC-ANR	ANR / PIA3	Monétaire / Ecole Universitaire de Recherche EIPHI	13 683 000,00	0,00	0,00	2 462 940,00	
2017	UBFC	PUBLIC-ANR	ANR / PIA3	Monétaire / NCU RITM-BFC	11 158 000,00	0,00	1 004 220,00	1 004 220,00	
2017	UBFC	PUBLIC-ADMINISTRATI ON	MENRT	Personnels pour FTLV	241 672,00	60 418,00	60 418,00	60 418,00	
2017	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	PSA PEUGEOT	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	261 056,00	6 450,00	28 904,17	En attente de données	
2017	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	TECH POWER ELECTRONICS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	326 800,00	12 362,50	39 131,94	En attente de données	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-AUTRE	Instituts de recherche agricole	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	3 600,00		960,00	15 840,00	
2018	Consortium ISITE	PUBLIC-AUTRES-ORGANISMES	Chambres d'agriculture + DRAAF	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	23 850,00		975,00	1 354,48	
2018	Consortium ISITE	PUBLIC-AUTRES-ORGANISMES	Lycées agricoles BFC	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	33 000,00		3 530,00	4 255,00	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Agriculteurs, coopératives en BFC	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	0,00		3 395,38	8 571,79	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Dijon céréales	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	119 664,00		25 071,03	25 056,80	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Artémis	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	356 560,00		135 018,82	3 542,28	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	CASIS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	328 000,00		2 169,75	82 834,00	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	NVIDIA	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	30 000,00			En attente de retour de l'entreprise	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	NEOTISS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	260 000,00		8 250,00	76 294,00	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Parkeon (FLOWBIRD)	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	465 000,00		34 436,00	22 502,40	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Smartesting	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	307 800,00		23 671,50	28 275,50	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Gorgy Timing	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	200 520,00		17 567,80	28 350,50	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	DELFINGEN	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	630 000,00		190 278,00	81 962,17	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Nextpac	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	100 000,00		61 002,00	32 584,50	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Pharmimage	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	52 760,00		6 920,70	3 093,96	

An initial	Etablissement Porteur / Partenaire ayant obtenu le financement	Type co-financeur *	Nom co-financeur	Nature / Objet du financement **	Montant sur lequel le cofinanceur s'est engagé sur la durée du projet (en €)	Montants perçus en 2017 (€)	Montants perçus en 2018 (€)	Montants perçus en 2019 (€)	Montants perçus en 2020 (€)
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Diaclone	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	291 515,00		6 865,43	21 918,91	
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	EPHE	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	72 174,00		11 182,10	11 719,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	AtoI CD	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	204 313,00			80 054,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	WEBDRONE	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	201 145,00			107 815,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	SAFRAN AE	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	471 789,00			Projet démarré en 2020	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	QUALCOMM	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	85 881,00			39 674,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	ANNEALSYS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	510 989,00			78 087,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	PSA GROUP	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	74 950,00			4 495,83	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	ETHERA	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	140 476,00			5 782,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	FREC N SYS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	97 622,00			7 968,50	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	SERPOL	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	50 000,00			En attente de retour de l'entreprise	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	INOVYN	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	41 027,00			En attente de retour de l'entreprise	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	INTERA	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	18 250,00			En attente de retour de l'entreprise	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	GENDRY SERVICE LOCATION	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	88 400,00			En attente de retour de l'entreprise	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	AGRO INNOVATION INTERNATIONAL	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	400 617,00			0,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	IAD TERRITOIRE DIGITAL	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	27 000,00			0,00	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	ADEME	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	22 908,00			En attente de retour de l'entreprise	
2019	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	COVALAB	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	206 057,00			19 772,00	
2019	UBFC	PUBLIC-COLLECTIVITES	Région BFC	Monétaire / 2 projets ISITE-BFC émergents	300 000,00				
Sommes / an						113 194,25	1 734 893,37	4 353 345,37	
Totaux					32 145 458	6 201 432,99			

*Seuls sont acceptés les types de cofinanceurs suivants (**Veillez respecter les majuscules et tirets**):

- PUBLIC-ANR

- PUBLIC-COLLECTIVITES
- PUBLIC-ADMINISTRATION
- PUBLIC-AUTRES-ORGANISME
- PRIVE-ENTREPRISES
- PRIVE-ETABLISSTS-DE-SANTE
- PRIVE-AUTRE
- INTERNATIONAL-COMMISSION-EUROP
- INTERNATIONAL-AUTRES

Pour les fonds FEDER , merci de répartir les montants indiqués entre les types de co-financeurs « PUBLIC-COLLECTIVITES» et « INTERNATIONAL-COMMISSION-EUROP » en fonction de la provenance des fonds.

Pour les fonds CPER, merci de répartir les montants indiqués entre les types de co-financeurs «PUBLIC-COLLECTIVITES» et « PUBLIC-ADMINISTRATION» en fonction de la provenance des fonds.

** Nature et objet du financement : On précisera notamment si le financement est apporté en monétaire, en nature (ex: locaux, matériels...) ou en personnels.

Total des montants sur lesquels le cofinanceur s'est engagé sur la durée du projet :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

32 145 458

Total des montants perçus en 2019 (en €) :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

4 353 345,37

5. DONNÉES FINANCIÈRES LIÉES À LA SCIENCE OUVERTE

Montant des APC (Articles Processing Charges) payés dans le cadre du projet (en €) :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ. Votre réponse doit être au moins zéro.

44 430,24

Coût de la gestion des données du projet (stockage, gestion, mise à disposition,...) (en €)

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ. Votre réponse doit être au moins zéro.

88 532,55

Indiquez ici le détail du montant global.

Compléter et joindre le fichier Excel : [Cliquer ICI](#)

Une fois les informations renseignées charger le fichier (au format .xlsx) en cliquant sur le lien "**Envoyer des fichiers**" ci-dessous.

6. VALIDATION

En cochant cette case je certifie avoir complété l'ensemble des informations concernant le projet :

 OUI